

# Conférence des Comités Régionaux

Samedi 20 mars 2021

2021

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT



# Informations sur le Projet Sportif Fédéral

Pascal Jourdan

2021

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT

# Note d'orientation ANS

- **Maintien des enveloppes territoriales 2020 (63,4M €)**
- **Enveloppe complémentaire de 7 M €**
- **Fonds de relance de 11 M€**
- **Maintien des points de vigilance 2020 :**
  - Part à destination des clubs
  - Sanctuarisation des crédits à destination des outre-mers
  - Transparence de la décision
- **Augmenter les crédits à destination des zones carencées (ZRR/QPV)**

# Aspects financiers fédéraux

- La FFGym devrait bénéficier de la **même enveloppe territoriale** qu'en 2020
  - **1 771 445 €**
- Le montant de l'enveloppe complémentaire et du fonds de relance n'ont **pas encore été communiqués**
- Répartition de l'enveloppe totale :
  - 54 % pour les clubs
  - 23 % pour les comités départementaux
  - 23 % pour les comités régionaux
- Les crédits sanctuarisés à destination de l'outre-mer sont de **146 275€\*** et sont **non fongibles**

\* : Montant sous réserve de validation de l'ANS



# Campagne 2021

- Les montants proposés doivent être **transmis à l'ANS pour le 30 juin**
- Le seuil de financement **minimum** est **maintenu à 1 500€** (1 000€ pour les structures en ZRR)
- Les demandes de Corse et Nouvelle-Calédonie sont **toujours instruites localement**

2021

# Nouveautés 2021

## Nouveaux points de vigilance :

- Cohérence des stratégies de développement (Contrat de développement, PSF, PST et COT pour la FFGym)
- Accession territoriale au sport de haut niveau
  - Les projets ciblés sont la mise en place d'actions sportives, d'encadrement ou d'optimisation de l'entraînement (ETR et PPF).
  - Une part maximale de l'enveloppe sera dédiée à l'accession territoriale au sport de haut niveau.

Adoption d'un regard « **solidaire** » dans l'étude des dossiers

# Autres nouveautés

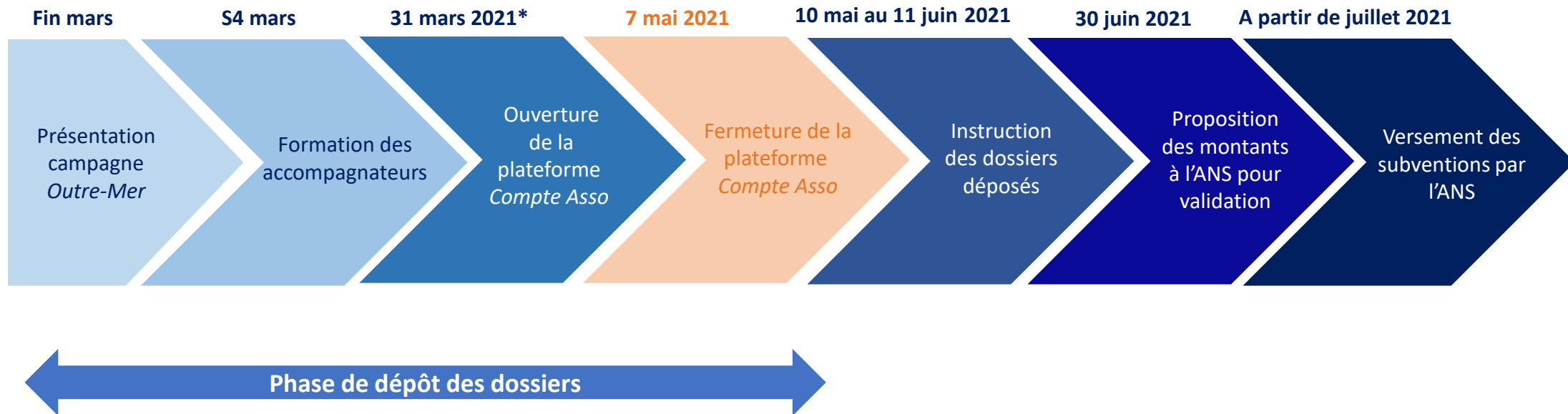
- **Une part fixe et une part variable seront mises en place en 2022**
  - La part variable sera calculée annuellement suite à une évaluation de l'ANS
- Cette évaluation sera faite **sur la base d'objectifs déterminés en concertation avec l'ANS**
  - Définition d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, pris en compte dans l'évaluation pour la part variable
- Volonté de l'ANS **que les Fédérations et leurs structures déconcentrées s'impliquent dans la réalisation des PST** via les conférences régionales du sport
  - Faire du lien entre PSF et PST (communication des notes de cadrage)

# Structures ayant déposé une demande en 2020

- Pour les structures ayant reçu une subvention en 2020 et souhaitant faire une nouvelle demande en 2021 :
  - Si l'action est terminée, le compte-rendu financier sera à transmettre avec la demande 2021
  - Si l'action a débuté mais n'est pas finalisée, production d'un compte-rendu financier intermédiaire
  - Si l'action n'a pas pu être réalisée (cause COVID), transmission d'une attestation sur l'honneur pour mise en place d'un report de la subvention sur 2021
- Une structure ayant reporté une action non réalisée en 2020 **ne pourra demander une subvention sur la même thématique** en 2021
- Les structures ne souhaitant pas faire de nouvelle demande en 2021 devront transmettre leur bilan 2020 pour le **30 juin 2021**



# Calendrier prévisionnel



\*sous réserve de l'ouverture de la plateforme par l'ANS

# Enveloppe relance

- **Fonds de relance de 11 M€**
- **3 axes de financement génériques communs à toutes les Fédérations**
  - Actions liées à la reprise de l'activité sportive
  - Actions liées au protocole sanitaire
  - Aide aux associations en difficulté
- Les crédits sont fléchés **exclusivement** vers ces 3 axes
- Les structures déconcentrées sont également éligibles

# Axes de financement clubs

1. Créer/développer une nouvelle activité
2. Développer le programme Access Gym
3. Soutenir le club de demain
4. Soutien aux clubs formateurs
5. Créer le centre d'entraînement du club Top 12
6. Soutien aux clubs pour la formation en métropole<sup>DOM</sup>
7. Favoriser la reprise de l'activité sportive<sup>RELANCE</sup>
8. Mise en œuvre des protocoles sanitaires<sup>RELANCE</sup>



# Axes de financement comités départementaux

1. Dynamiser le territoire avec les clubs
2. Club de demain : Accompagner les dirigeants des clubs dans leur engagement bénévole
3. Accompagnement technique aux clubs dans l'animation
4. Digitalisation des comités départementaux
5. Favoriser la reprise de l'activité sportive **RELANCE**
6. Mise en œuvre des protocoles sanitaires **RELANCE**

**RELANCE** : Relance

# Axes de financement comités régionaux

1. Mettre en œuvre la formation fédérale
2. Accompagner le développement de QualiClub
3. Digitalisation des comités régionaux
4. Mise en place d'actions sportives de détection
5. Mise en place d'un centre d'entraînement permanent dans le cadre du DRA
6. Aide au déplacement aux revues d'effectifs<sup>DOM</sup>
7. Aide au déplacement pour les référents régionaux et formations de formateurs<sup>DOM</sup>
8. Favoriser la reprise de l'activité sportive<sup>RELANCE</sup>
9. Mise en œuvre des protocoles sanitaires<sup>RELANCE</sup>

# Réglementation

- Comités départementaux et clubs **5 projets au total** :
  - Jusqu'à **3** projets « **développement** »
  - Jusqu'à **2** projets « **relance** »
- Comités régionaux **6 projets max au total** :
  - Jusqu'à **4** projets « **développement** »
  - Jusqu'à **2** projets « **relance** »
- Si plusieurs actions sur une même orientation → regroupement dans le même projet
- Montant maximum de la subvention : **40 % du budget total** du projet



# Rôle des structures déconcentrées

- **PSF** : Demande d'un avis **sur les dossiers clubs** aux Comités Départementaux
  - ✓ Importance réelle du projet dans le développement du club (gain de licence, structuration, renforcement de l'implantation territoriale)
  - ✓ Pertinence du projet à l'échelon territorial
  - ✓ Capacité du club à porter le projet déposé (humain, financier et matériel)
- **PST** : **Aide à l'emploi**
  - ✓ Avis sur les demandes d'emploi des clubs :
    - **Comité départementaux**
  - ✓ Avis sur les demandes d'emploi des comités départementaux et régionaux:
    - **Fédération**

# Stratégie Emploi/Formation

- Réalisation d'une **stratégie emploi/formation** pour orienter les aides à l'emploi des PST
- Première version en cours de conception pour la campagne 2021



2021

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT